

Epreuve d'économie

Le sujet proposé cette année était consacré aux conséquences de la mise en place de l'union monétaire européenne depuis le 1^{er} janvier 1999. L'objectif était d'apprécier les qualités des candidats à synthétiser différents éléments du programme d'économie et à les mettre en relation avec les questions débattues actuellement dans l'actualité.

Les candidats soucieux de suivre l'actualité disposaient ainsi de nombreux éléments pour traiter le sujet de manière adaptée. Toutefois, si la relation du sujet à l'actualité est claire, il était toutefois nécessaire aux candidats de le replacer au cœur des débats qui animent de manière récurrente l'analyse économique.

Ainsi, pour les correcteurs, deux points importants devaient être abordés clairement dès l'introduction :

- La définition correcte des termes du sujet. En particulier la notion de politique économique dépassait celle de politique macroéconomique (politique monétaire et budgétaire). De trop nombreux devoirs ont négligé cette définition du concept de politique économique. De ce fait, ils ne peuvent traiter que de manière très partielle le sujet posé.
- On attendait quelques connaissances historiques sur la construction économique européenne et l'on a été étonné de constater les lacunes parfois criantes des candidats, alors que l'influence de l'Europe affecte aujourd'hui toutes les décisions de politique économique en France.

Connaissances à mobiliser

La réduction des marges de manœuvre actuelles en matière de politique macroéconomique

- la primauté donnée aujourd'hui aux politiques de lutte contre l'inflation
- Des marges de manœuvres réduites pour les politiques de soutien de la demande, vu l'endettement actuel des Etats
- La perte de l'instrument du taux de change pour bénéficier des gains de compétitivité prix

Des nouvelles pistes suggérées par la construction européenne

- La politique de concurrence
- La politique structurelle et les réformes du marché des biens et services et du marché du travail.
- La politique d'investissement dans l'économie de la connaissance.

Même si le programme d'économie ne recouvrait qu'en partie certains de ces éléments, en particulier dans sa composante microéconomique, les débats actuels fournissaient de nombreux exemples que l'on se serait attendu à trouver dans les copies

Le traitement du sujet par les candidats

Les remarques générales concernant la partition des copies en trois groupes

- Les mauvaises copies sont celles qui présentent de graves déficiences, tant au plan de la forme que du fond : les notes obtenues ne vont pas au delà de 5/20.

- Les copies de niveau intermédiaire sont très diverses, mais présentent cependant un point commun : le sujet est traité de façon partielle, souvent en faisant appel à des théories datées.
- Les bonnes copies, celles qui recueillent une note égale ou supérieure à 13/20, sont celles de candidats qui ont compris le sujet, qui posent des questions à la fois théoriques et pratiques, et qui indiquent les réponses apportées par les économistes aux questions ainsi posées.

Commentaires relatifs à la forme

- La forme retenue pour répondre à la question posée ne peut être détachée du fond.

- En particulier, le plan adopté dans la copie, qui doit être présenté clairement en faisant apparaître clairement un titre résumant brièvement l'idée essentielle de chaque partie et sous-partie doit aider le candidat à apprécier sa réponse à la question posée. Cette année encore, le jury déplore l'existence de copies rédigées sans plan, ou simplement avec une apparence de plan (qui quelquefois n'est même pas respecté par la suite).

- Les termes du sujet ne sont pas définis. L'omission de cette étape obère quelquefois assez lourdement la suite de l'exposé car les termes du sujet sont alors ballottés d'un sens à l'autre, sans qu'aucune problématique n'ait été dégagée.

- La problématique doit apparaître de manière naturelle dans l'introduction et le candidat doit y répondre en présentant une proposition de plan qui lui permet d'y répondre. Elle doit être présentée après que le candidat ait dégagé l'intérêt du sujet posé tant sur le plan de l'histoire des faits ou des idées économiques qu'en ce qui concerne l'actualité de la question posée.

- La problématique doit ensuite permettre au candidat de dérouler son raisonnement de façon progressive, l'objectif étant toujours de fournir une démonstration, au besoin avec les nuances nécessaires.

- Sur la forme : il est prudent de présenter des titres explicites, qui servent de points de repère permanents au correcteur. A l'inverse, bien que des réserves soient émises à ce sujet et au fil des années dans les rapports de jury, de très nombreux candidats continuent à proposer des titres à tiroirs, de parties et de sous-parties, qui s'emboîtent les uns dans les autres, et pas toujours de façon cohérente.